



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
جامعة وهران للعلوم والتكنولوجيا محمد بوضياف

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE  
DE LA CONSULTATION N°02 /USTOMB/2024  
RELATIF A L'EXPLOITATION D'UN LOCAL A USAGE D'ARTICLES SCOLAIRES  
BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE

« Côté département d'architecture- DE L'USTOMB –Bir El Djir »

Lot Unique :EXPLOITATION D'UN LOCAL A USAGE D'ARTICLES SCOLAIRES  
BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE

« Côté département d'architecture- DE L'USTOMB –Bir El Djir »

UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE D'ORAN MOHAMED BOUDIAF

NIF : 408020000310039

-En application des articles de la loi n 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

-Conformément à l'article N°22 du cahier des charges « attribution provisoire »

Conformément aux dispositions de l'article 82 décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'USTOMB informe l'ensemble des soumissionnaires des résultats de la consultation N°02/USTOMB/2024, relatif à L'EXPLOITATION D'UN LOCAL A USAGE D'ARTICLES SCOLAIRES BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE

« Côté département d'architecture- DE L'USTOMB –Bir El Djir», qu'à l'issue du jugement des offres, la convention est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

| N° Lot | Intitulé des Lots                                                                                                                                   | Dénomination de la société                                       | Montant DA/TTC              | NIF             | Note Technique notifiée | Note Financière                        |
|--------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------|-------------------------|----------------------------------------|
| Unique | L'EXPLOITATION D'UN LOCAL A USAGE D'ARTICLES SCOLAIRES BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE<br>« Côté département d'architecture- DE L'USTOMB –Bir El Djir » | بوخدية أحمد<br>Adresse : Rue dahmane mohammed N°08<br>Oued Rhiau | TTC Mensuel<br>40 100,00 DA | 196548210004144 | 30 points               | La note la plus élevée<br>40 100,00 DA |

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire de la convention à l'USTOMB, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire de la convention, dans le cadre de la consultation, peut introduire un recours, auprès du service contractant.

Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter du premier affichage de l'avis d'attribution provisoire de la consultation à l'USTOMB. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Oran le :17/11/2024

Le Recteur de l'USTOMB



د. محمد بوضياف  
مدير جامعة وهران للعلوم والتكنولوجيا  
محمد بوضياف